



L'INDÉPENDANT

Des Iles Saint-Pierre et Miquelon

ABONNEMENT payable d'avance.

— Saint-Pierre, un an 15 francs six mois 8 francs
Pays compris dans l'Union postale un an 18 fr. mois 10 fr.

Pour les ABONNEMENTS
S'adresser au BUREAU du JOURNAL

ÉDITIONS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAÎSSANT LE VENDREDI

Prix du Numéro 40 centimes

ANNONCES payables d'avance.

ANNONCES à la 1^{re} page (la petite ligne)
Prix minimum d'une annonce
RÉCLAMES (la ligne ordinaire) 50 —
AVIS, dans la 2^o ou la 3^o page 40 —
Les longues publicités sont payables par trimestre.

SOMMAIRE.

Ce que veut être l'Indépendant. — Bulletin extérieur. — Feuilleton du journal. — Bulletin commercial. — Utilité de la création d'une banque locale française. — Chronique locale. — Conseil Général. — Chronique maritime. — La morue rouge. — Les destinées maritimes de la France. — Dépêches télégraphiques. — Choses et autres. — Poste aux lettres. — Mouvements du port. — Etat-civil. — Annonces.

CE QUE VEUT ÊTRE L'INDÉPENDANT

De nombreux habitants de la colonie ont estimé le moment venu pour la création à Saint-Pierre d'un journal ne relevant d'aucune attache et uniquement dévolué aux intérêts de toute nature des îles Saint-Pierre et Miquelon.

A une époque où notre population, cependant si essentiellement française, si complètement semblable à celle d'un arrondissement de la métropole, si parfaitement capable et en droit, par suite, d'être régie par des institutions similaires, voyait, sans pouvoir y prendre part, la gestion de ses affaires aux mains de l'administration gouvernementale dont l'ordonnance de 1844, alors toute entière en lesquels le mouvement général des affaires s'arrêtrait.

Certes on peut rester en admiration devant les prodiges accomplis par la vapeur et l'électricité depuis un 1/2 siècle. L'imagination recule effrayée devant tout cet attirail complet de machines perfectionnées qui opèrent des travaux vraiment étonnantes avec la plus grande régularité. Mais n'y a-t-il pas lieu d'admirer aussi cet ingénieux système des actions, la création de ces Sociétés anonymes, sans lesquelles toute grande entreprise serait inabordable à l'homme ? Cette heureuse combinaison des assurances qui permet aux individus de se donner carrière en se pré-munissant contre les caprices du sort ? Ces banques multiples enfin, qui mettent entre les mains des travailleurs les capitaux, sans lesquels toute leur activité serait stérile ?

Le public, cependant, est plus porté à apprécier les merveilles et les bienfaits du progrès dans l'industrie, que les conséquences merveilleuses aussi et aussi fécondes de l'extension des instruments de crédit.

qui pourtant l'Amérique du Nord a d'abord conquis un immense territoire sur les vastes contrées où erraient les bandes d'indiens sauvages, a élevé la nation des États-Unis à la prospérité commerciale que les plus florissantes n'ont jamais connue, sinon à la multiplicité des

pas principalement à leurs succès, que l'Angleterre et ses rivales ont ayant cette puissance commerciale enserre, comme leurs navires, l'ensemble ?

êmes, sans nous écarter du territoire où nous habitons, et en portant

ses à son examen éclairé, l'Indépendant ne s'attend pas seulement à se trouver sur la brèche à côté des corps électifs défendant les intérêts locaux avec toute l'autorité que peuvent leur conférer des attributions encore beaucoup trop restreintes.

Il compte aussi sur le concours des divers habitants de la colonie à qui leurs connaissances spéciales, en des matières quelconques, permettent de fournir des éléments précieux d'informations à l'occasion des questions si nombreuses susceptibles de produire des courants d'opinions différents.

Ce sont là autant de collaborateurs qui trouveront dans les colonnes du journal une tribune constamment ouverte, où chacun d'eux pourra, non dans un intérêt privé, mais dans l'intérêt général soutenir les idées qui sont les siennes avec une entière liberté, sous la seule obligation de ne pas s'écarte de l'entièreté de la courtoisie qui doit demeurer la note du journal, comme celle de toute discussion féconde en résultats utiles.

Une information contradictoire, conduite de part et d'autre, avec une sérieuse connaissance de la question traitée, aura souvent cet heureux résultat de dissiper des préjugés et de projeter une utile lumière sur des points insuffisamment

BULLETIN COMMERCIAL

La liquidation de la campagne actuelle sera certainement meilleure que l'on n'avait osé l'espérer à son début.

Les expéditions de vert, faites en France, en mai et juin, avaient obtenu des prix ruineux pour l'armement. Aussi l'avenir apparaît-il bien sombre à la généralité des armateurs. — Les choses ont, Dieu merci, tourné autrement que la situation de Juin le faisait pressentir.

Les expéditions au vert ont été réduites et, comme conséquence, les prix de 12 francs, pratiqués à Bordeaux, en juin et juillet, se sont vus élevés, en août et septembre, à 15 et 16 francs.

Les mauvaises réalisations au vert de la 1^{re} pêche ont amené la mise en sécherie de grosses quantités de morues. — C'est à cela que nous devons d'avoir actuellement environ cent mille quintaux exportés sur les marchés de Marseille, d'Espagne, d'Italie, de la Nouvelle-Écosse et des États-Unis, en plus de nos envois habituels aux Antilles. Les marchés français se sont trouvés soulagés d'autant et c'est sans doute à l'écoulement prompts et facile qu'ils ont pu faire de la marchandise, au fur et à mesure des arrivées en France, et c'est dû à ce que les marchands assurent un aliment dont les sources ne peuvent être diminuées sans de graves inconvénients.

Cette mesure prise par M. le Ministre du commerce à la suite d'accidents alarmants ayant suivi l'ingestion de la morue rouge fut temporairement rapportée, il est vrai, mais elle redeviendrait nécessaire, si la science en jetant sur cette question jusqu'ici très obscure, un jour satisfaisant, n'apportait un moyen certain de conjurer les effets du parasite de la morue rouge sur l'organisme humain.

En ce qui concerne la nocivité des morues rouges, de récents accidents signalés par votre département (remarquable rapport du Dr Béranger-Féraud, *Archives de médecine navale*, 1885) notamment à Lorient, le 3 octobre 1884, mettent malgré les assertions contraires hors de doute, qu'inoffensives dans certains cas, cet aliment peut à certains moments, à certaines phases de la période végétative du parasite, devenir la cause d'accidents toxiques de la plus redoutable véhémence. Ce sont là des faits qui touchent à de graves questions d'hygiène publique.

D'un autre côté, le rouge des morues intéressent au plus haut degré le commerce français, et par contre-coup l'industrie des sécheries qui en est une des principales sources. Disséminées sur le littoral de nos trois mers; Manche, Océan, Méditerranée, ces industries apportent à nos populations maritimes pauvres le travail et l'aisance. Atteint par le parasite, le poisson conservé se trouve en effet déprécié de plus de moitié de sa valeur, si bien que, pour ce qui concerne la France, ce commerce étant estimé annuellement 60 millions de francs, et les morues étant rougies dans la proportion d'un tiers environ à notre époque, (1)

(1) Il ressort du témoignage de la majorité des grands commerçants de morues, en France (Bordeaux, Côte, Marseille, Granville, Saint-Malo, etc.), que cette proportion de morue rouge, plus restreinte au commencement du siècle, semble, depuis quelques années, être en période d'accroissement continu.

qu'elle s'applique aux relations commerciales. L'acte par où cette confiance se manifeste le plus ordinairement, c'est le prêt, c'est-à-dire l'avance d'un capital fait par celui qui le possède à celui qui le demande.

Les économistes, plus ou moins divisés sur la théorie du crédit, se rallient généralement sur un point, c'est que le commerce, quel qu'il soit, ne saurait exister sans le crédit.

Dans tout pays, le plus grand nombre des actes de crédit se produisent dans le cercle même des relations industrielles, c'est-à-dire de travailleurs à travailleurs, de commerçants à commerçants. Le marchand en gros fait des avances de marchandises au marchand en détail, après en avoir reçu lui-même du fabricant ou du commissionnaire. Chacun emprunte d'une main et prête de l'autre. Dans les relations industrielles et commerciales un échange continu d'avances se combine et s'entre-croise dans tous les sens.

Ces avances se règlent en obligations payables à terme, et ces obligations prennent la forme de billets négociables, c'est-à-dire transmissibles par la voie de l'endorsement.

Quiconque a livré des marchandises à crédit devient donc porteur de billets, et ces billets, il lui suffit de les négocier

trouvé dans cette origine fabuleuse une cause de supériorité à ces morues sur leurs congénères blanches d'un prix plus élevé. Ce n'est certes pas là la forme que revêt la suspicion quand elle s'attache à un produit surtout d'ordre alimentaire, c'est-à-dire qui met en cause ce que l'homme a de plus cher, la vie elle-même ! Il n'est donc pas douteux que la morue rouge n'est pas toujours toxique; on peut même affirmer qu'elle l'est rarement et j'ajoute qu'on ne pourrait ici rattacher la toxicité au degré d'intensité du coloris, car dans les départs dont il s'agit, plus la morue est d'un rouge uniforme et généralisé, plus la fable du croissement a d'autorité. Il résulte donc d'observations également incontestables, que la morue devient rouge sans être toxique, mais qu'elle peut devenir toxique par le rouge.

Mes recherches scientifiques, sur lesquelles ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails techniques, m'ont conduit à ce résultat que le rouge était dû à un champignon nommé *Clathrocytis roseopersicina*, Cohn. Cet organisme inférieur dont j'ai pu suivre toutes les phases végétatives, depuis son premier développement jusqu'à sa disparition, se nourrit de la chair du poisson à la façon d'un ferment, et il y fait développer dans certaines conditions spéciales d'humidité et de chaleur, une véritable fermentation putride, de laquelle naissent des ptomaines toxiques. Tant que ces conditions ne se réalisent pas, le champignon reste inoffensif pour l'homme; c'est ce qui explique comment la morue peut être mangée impunément dans des contrées entières sans causer aucun dommage. Dès que les circonstances ambiantes ont permis la fermentation putride, les ptomaines se développent et avec elles se produisent tous les accidents cholériques d'empoisonnement, à la suite de leur ingestion. Ce premier point était important à acquérir, car, comme on va le voir, tout le traitement curatif ou préventif du parasite repose sur l'emploi des antiseptiques.

Les services importants que rendent les banques peuvent être divisés en huit classes d'opérations distinctes:

1^o Elles s'établissent caissiers, émouvoirs, en recevant et payant pour eux et en tenant leurs écritures de Caisse.

2^o Elles simplifient les paiements et les recettes, c'est-à-dire les mouvements de fonds, et économisent ainsi le numéraire par des virements locaux ou internationaux.

3^o Elles assurent les recouvrements ou la place par des compensations de créances, et évitent les frais de dangers et la lenteur des transports de fonds et de titres.

4^o Elles font, au commerce, sous forme d'escompte ou d'avances des prêts moins onéreux que tous autres.

5^o Elles offrent aux capitalistes les moyens de faire des placements faciles et à la solidité desquels elles sont intéressées, puisqu'elles les garantissent.

6^o Elles, servent aussi d'intermédiaires entre les capitalistes et les emprunteurs en facilitant aux uns l'utilisation de leurs capitaux et aux autres les moyens d'activer leur industrie ou leur commerce.

7^o Elles, servent aussi d'intermédiaires aux commerçants en faisant circuler par la substitution de leurs billets, les titres fiduciaires émis par ces commerçants

8^o Elles empruntent, par l'émission de ces mêmes billets, pour les mettre à la disposition des producteurs, des capitaux qui, sans cela resteraient oisifs sous la forme imprudente de monnaie métallique.

Il résulte de cette analyse que les banquiers sont des intermédiaires de première nécessité, et que, s'ils ne sont pas, ainsi que l'observe justement un grand économiste, *les dispensateurs du crédit*, ils en sont les agents nécessaires, sans vigueur, consacré le pouvoir absolu, l'esprit public demeurait forcement assoupi par le sentiment de sa complète impuissance. Et c'était assez de la Feuille Officielle enregistrant chaque semaine les arrêtés administratifs devant lesquels il n'y avait qu'à s'incliner en silence.

L'état des choses aujourd'hui n'est plus le même. Un pas a été fait vers des institutions qui devront nous dégager d'une façon plus sérieuse des lisières administratives et il nous a été fait une part, bien qu'elle ne soit encore que fort circonscrite, dans l'administration de nos intérêts.

Pour assurer l'utile et sage exercice des libertés municipales et départementales qui nous sont déjà acquises, aussi bien que pour arriver à en obtenir la nécessaire extension, un courant de l'opinion publique est, sinon à créer, du moins à éclairer et à fortifier.

De là la nécessité d'un journal, la presse étant l'instrument le plus effectif, encore non expérimenté à Saint-Pierre, de communication et d'échange des idées.

Le journaliste, l'a dit en orateur de la Restauration, exerce une sorte de magistrature populaire.

Cette magistrature, pour l'exercer avec utilité et autorité, le journal qui se crée aujourd'hui doit s'imposer, non seulement le plus grand soin dans l'étude des questions qu'il a à traiter et une absolue sincérité dans ses appréciations, mais aussi, les susceptibilités à St-Pierre, comme dans tous les centres coloniaux restreints et isolés du reste du monde, étant ombrageuses et faciles à émouvoir, autant de courtoisie et de modération dans les questions de personnes, quand elles ne peuvent pas être évitées, que d'indépendance et de décision dans la critique des actes, d'où qu'ils puissent émaner.

Dans l'étude des questions diverses qui peuvent intéresser la colonie, questions, dont un grand nombre, cependant, d'une importance des plus sérieuses pour la population, n'ont jamais été soumis

nos regards sur les provinces voisines du Canada et de Terre-Neuve, nous y rencontrons des établissements florissants qui n'ont rien à envier aux banques les plus solides des vieux États de l'Europe.

De toute part, et sur tous les points commerciaux du globe, le crédit et la banque sont les puissants auxiliaires du commerce et de l'industrie; le capitaliste et l'ouvrier y trouvent une rémunération appréciée, le premier de son capital, le second de ses services. On se préoccupe vivement depuis plus de cinquante ans, des améliorations à apporter à la condition des classes ouvrières. On a ardemment recherché les moyens de guérir le mal en s'attaquant, à la manière des empiriques, au mal lui-même, sans essayer d'en bien définir les causes. La diffusion du crédit peut beaucoup pour apporter un remède sérieux à cet état de choses.

Dans l'état présent du commerce et de l'industrie, toute l'intelligence, toute la force d'un homme, quelque actives, quelque puissantes qu'on les suppose, ne peut rien produire sans capital c'est-à-dire sans l'instrument qui secourt et fait prospérer cette industrie. Les capitaux sont donc les auxiliaires obligés et indispensables des travaux des hommes. Sans eux point de travail, point de produits.

En exposant ces quelques réflexions sur le crédit et les Banques, nous n'avons voulu que donner un préambule, lequel nous a paru nécessaire, à une série d'articles faisant suite à celui-ci, où nous nous proposons d'établir quels seraient les avantages pour notre colonie de la création à Saint-Pierre, d'une banque locale française devant substituer un intermédiaire commun, à la portée de tous, peu coûteux et qui serait *nôtre*, au système de crédit qui y existe depuis 1816.

Il résulte de cette analyse que les banquiers sont des intermédiaires de première nécessité, et que, s'ils ne sont pas, ainsi que l'observe justement un grand économiste, *les dispensateurs du crédit*, ils en sont les agents nécessaires, sans vigueur, consacré le pouvoir absolu, l'esprit public demeurait forcement assoupi par le sentiment de sa complète impuissance. Et c'était assez de la Feuille Officielle enregistrant chaque semaine les arrêtés administratifs devant lesquels il n'y avait qu'à s'incliner en silence.

A St-Pierre, encore plus qu'ailleurs, il est besoin que les efforts de tous s'unissent pour converger vers le but à atteindre qui est le progrès là où nos intérêts le rendent nécessaire et de ne pas oublier que l'union produit la force, tandis que la division n'engendre que la faiblesse.

Nous ne pouvons guère être très sérieusement aidés dans cette poursuite des améliorations utiles par un délégué dont la sphère d'action, beaucoup trop restreinte, ne s'exerce que dans une commission presque entièrement choisie par le département de la marine. Nous avons besoin d'un député défendant au sein même du Parlement les intérêts d'une population si éminemment plus française par son homogénéité et par ses mœurs que l'Inde, la Guyane, la Cochinchine et le Sénégal, qui jouissent cependant de l'essentielle prérogative dont nous sommes encore privés.

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR

A partir du 19 de ce mois, le journal donnera au moins chaque quinzaine, à l'arrivée des malles d'Europe et d'Amérique, sous le titre, *Bulletin de l'Extérieur*, un résumé des nouvelles offrant le plus d'intérêt qui nous viendront de France et de l'Étranger.

FEUILLETON DU JOURNAL

A partir du 31 décembre prochain, l'Indépendant publiera en supplément un feuilleton de 8 pages in 8°.

La rédaction s'efforcera de se procurer des nouveautés littéraires de nature à vivement intéresser ses lecteurs et aussi ses lectrices, aux sympathies desquelles elle attache le plus haut prix, celles-ci peuvent compter sur le plus grand soin qu'apportera l'Indépendant, même dans le choix de ses feuilletons, à ne pas s'exposer à offusquer, en quoi que ce soit, leur légitime susceptibilité.

Philippe, né le 13 mars 1870 à l'île de Batz (Finistère), inscrit à Roscoff f° 49 n° 196, mousse à bord de la goëlette *Hélène* capitaine et armateur M. Salatün, qui avait disparu dans la soirée du 30 septembre dernier alors que la dite goëlette était mouillée dans le Barachois dans les mêmes parages où le cadavre a été trouvé.

Chronique Maritime.

UN NAVIRE DÉMATE.

Le *Trebor-Lebas*, capitaine Aubry, parti de Cadix le 14 septembre dernier avec un complet chargement de sel pour St-Pierre, a essuyé le 13 octobre par 44° 10' de latitude et 47° 20' de longitude une violente tempête avec une mer furieuse. Il a vu successivement brisé son mât de mésaine, son grand mât et le bout-dehors de grand foc, des coups de mer couvrant le pont, et la mâture, le long du bord, menaçait de défoncer le navire. Pour éviter la perte du bâtiment, l'équipage a du couper la mâture.

Le 14 octobre le temps s'étant un peu embelli des mâts de fortune ont été établis, avec lesquels le navire a pu continuer sa route et apercevoir le 3 de ce mois le feu de Saint-Pierre.

VARIÉTÉS

Nous empruntons à la revue la Nature l'intéressante discussion qui suit, au sujet de la morue rouge.

Nos lecteurs le liront nous le croyons avec plaisir.

La morue rouge.

Depuis plusieurs mois la question de la consommation des morues rouges préoccupe l'opinion autant que les pouvoirs publics, et cette préoccupation s'est traduite un moment par la suspension et l'interdiction de la vente de ce produit. De première nécessité pour notre pays, la morue constitue

deux fois par jour aujourd'hui 13 et 13, 50 les produits des gros navires rentrés directement des bancs de pêche.

En présence de ces prix, pratiqués pour des morues qui, soit dit en passant, ne sont pas aussi soignées que celles de nos goëlettes locales, nous avons l'espoir que les envois de fin d'année rencontreront une meilleure situation. Notre place ne compte guère qu'une quarantaine de mille quintaux de vert destinés à être exportés sur France cet automne et dans le courant de l'hiver. Lorsque ces 40,000 quintaux auront été expédiés nous n'arriverons pas, à beaucoup près, à notre chiffre d'exportations de 1885; il est cependant utile de noter que, dans les chiffres de l'année actuelle, sont compris les produits de nombreux navires métropolitains venus prendre des ordres, au lieu de rentrer directement des bancs en France comme ils le faisaient autrefois.

L'importance des expéditions de sec, faites depuis moins de deux mois sur les marchés de nos voisins, a amené une hausse sensible sur les produits de la petite pêche. Cotées à 12 francs au début des achats, ces morues se sont promptement élevées à 13 fr. et 13 fr. 50. Le disponible se traite aujourd'hui à 14 francs 50 et même 15 francs.

Notons les achats importants d'huiles faits sur notre place par une grosse maison du Canada. — Nous souhaitons à cette maison un succès complet: ce lui sera un excellent stimulant pour l'engager à recommencer.

UTILITÉ DE LA CRÉATION D'UNE BANQUE LOCALE FRANÇAISE à St-Pierre.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES CRÉDITS ET LES BANQUES.

Le crédit dans l'acception la plus générale du mot c'est la confiance en tant

Il en résulte que chaque année, des accidents que le médecin est enregistrer, le commerce se trouve 10 millions environ qui ne profitent pas. Enfin le développement sans progressif de ce parasite et l'établissement de sa nocivité certaine, ont une conséquence plus grave que toutes les autres. Au cas où dans un but de légitime protection de la santé publique, l'interdiction du poisson parasite devrait être définitivement prononcée, il en résulterait un dommage se chiffrait au moins par une perte de 20 millions de francs pour les seigneurs marchands de morues, c'est-à-dire pour une somme que représente l'introduction annuelle de la morue en France. Celle énorme pourrait avoir pour résultat, sinon d'arrêter, au moins d'arrêter d'une manière sensible les armements pour la pêche de la morue, et tout le monde sait en France, qu'à cette rude école se forment les meilleurs marins de notre flotte. Ainsi se tarirait une des sources les plus précieuses de notre force maritime.

La première question qui se pose est celle-ci? *La morue rouge reconnue toxique dans certains cas l'est-elle toujours?* Il s'agit d'interroger les faits pour avoir une réponse précise. Il est certain que de tous temps les morues ont été envahies plus ou moins par le parasite, et que de tout temps aussi il en a été consommé une grande quantité en Europe. Or c'est à peine si les publications médicales ou les journaux signalent, à de longs intervalles, quelques cas isolés d'empoisonnements. En France, des départements tout entiers, généralement les plus pauvres, recherchent particulièrement cette morue en raison de son prix réduit: on peut citer, dans notre région, les Basses et les Hautes-Alpes, l'Ardèche, l'Aveyron, et on n'y enregistre pas plus d'accidents toxiques qu'ailleurs. Il s'est même formé dans certaines localités, sur ces morues, une légende qui mérite d'être citée. On y répète volontiers qu'elles sont le produit du croisement de la morue et du saumon; ces populations déshéritées, en donnant ainsi le change à leur pauvreté, ont pour rentrer immédiatement dans ses denrées. Ses moyens, ses ressources, sa puissance productive, s'accroissent par conséquent de toute la somme des avances qu'il a reçues, sans être diminuées par celles qu'il a faites lui-même. Il est clair que dans ce système commercial il y a pour chacun des contractants un accroissement net de capital égal à toute la somme de crédit qu'on lui accorde.

Tant qu'un objet reste entre les mains de celui qui l'a produit, il n'est que capital, mais capital inerte. Le commerçant qui le détient n'en tire aucun avantage, c'est pour lui un fardeau, une cause incessante de faux frais et de pertes: frais d'emmagasinage, d'entretien et de garde, sans compter le déchet que presque toutes les marchandises subissent quand elles sont longtemps dans l'inaction. Il a donc grand intérêt à ce que ces objets sortent de ces magasins par une vente même à crédit.

Vulgairement parlant, le crédit ne produit rien; mais sans ajouter aucune valeur nouvelle à la masse des valeurs qu'un pays possède il augmente son capital productif. Parcourez les magasins de la colonie, vous trouverez partout des masses considérables de marchandises invendues. Nul doute qu'en tout temps leur importance ne surpassera de beaucoup le commerce qui peut exister dans le pays, dont elles s'écouleront un jour lentement, à la longue. Supposez l'effet d'une baguette magique: masse des marchandises à vendre rapidement, sans lenteurs, de l'état de produits invendus de capital actif, quelle activité dans la colonie, quel accroissement productif! La magique, c'est le crédit, et cette action rapide c'est précisément qu'il réalise.

La constatation des cas qui sont connus de tout le monde, un autre constatation celle des banques pour le commerce local.

Le second point à examiner était celui de connaître l'origine réelle du *Clathrocytis roseopercisina*, cause de tout le mal. Sans entrer dans les détails, je dirai, qu'à ma connaissance cette origine est double. Elle provient du sel employé pour la conservation de ces morues. Tous les sels renferment ces organismes inférieurs, mais à un degré variable. Forlow l'a constaté dans les sels anglais, et j'ai pu m'assurer que les sels de la Méditerranée en contiennent toujours une plus grande quantité que ceux de l'Océan, mais que parmi les premiers ce sont assurément les sels d'Espagne (dits de Cadix) qui en sont les plus dotés. Il faut remarquer que les sels à coloration rosée en renferment notablement plus que les sels uniformément blancs, et que le vieux sel en est plus dépourvu que le sel de deuxième année. La seconde origine que j'ai découverte est plus redoutable encore. Elle reconnaît une évolution particulière d'un organisme qu'on rencontre sur toute les morues, évolution qui a pour résultat la formation de nouveaux *Clathrocytis* lesquels viennent s'ajouter à ceux qui proviennent directement du sel. Cet organisme c'est le *Sarcina morrhuae* qu'on a considéré jusqu'ici comme un être végétal, parfaitement indépendant et n'ayant aucune relation biologique avec le champignon rouge.

Cette notion était indispensable à acquérir; elle nous indique en effet que le remède à appliquer doit porter tout à la fois sur le sel et sur la morue elle-même. Dans ces conditions, après des expériences qui ont été couronnées d'un plein succès, j'ai été conduit à formuler le traitement à appliquer.

1^o Traitement curatif des morues rouges qu'on veut rendre à la consommation en faisant disparaître le rouge et en arrêtant toute fermentation. Badigeonner au pinceau la morue (sur les points rougis) avec une solution de chlorobenzoate de soude ou de chlorocinnamate de soude dans l'eau ordinaire sous la proportion de 10 grammes pour 1000. Ces sels reviennent à 4 francs le kilogramme. Une solution de 10 grammes par 100 d'eau revient donc à 0 fr. 04 et peut servir à traiter 200 kilogrammes de morue. La dépense est sans importance; la main-d'œuvre seule doit entrer en ligne de compte et un homme peut traiter en un jour 400 kilogrammes, ce qui fait une dépense de 4 fr. 08 en comptant le travail d'un journalier à 4 francs par jour. Les 100 kilogrammes de morue rouge ont donc coûté 1 fr. 01 à redécorer blanches et elles ont récupéré, en vertu de leur qualité comestible qui était compromise, une plus-value du double, soit environ 20 francs en moyenne. Ces morues n'ont plus après le traitement et ne sont plus.

est préventif destiné à empêcher de rougir et à tuer le fer à sel. Mélanger au sel destiné à la poisson de l'hyposulfite de soude dans la proportion de 5 grammes. Le mélange se fait avec la facilité et l'hyposulfite de soude dans les 100 kilogrammes. Je n'ai tenté ce dernier procédé, mesatoire me permettent cependant de considérer le résultat comme certain. Il n'y a pas besoin d'ajouter que son succès rendra le premier

D^r E. HECKEL
Institut des sciences, à Marseille.

Communication obligante au long-cours l'intérêt-

maritimes

nce

designé la

ée de la

en con-

s côtes

le nom

ents

plus

rapides tracées à la navigation à voiles, à travers l'Atlantique, viennent précisément aboutir dans nos ports.

Cette particularité, que les immortels travaux de Maury, font ressortir d'une manière saisissante, a été complètement laissée dans l'ombre par les géographes qui ont décrit notre pays. S'ils ont été frappés de l'incomparable disposition des voies naturelles qui sillonnent la France et font communiquer ses rivages d'une mer à l'autre, en même temps qu'elles montrent à notre commerce l'Europe Orientale comme son champ d'action indiqué, ils n'ont pas remarqué que ces chemins sont pour ainsi dire la continuation de la route des Antilles et de l'Amérique du Nord vers notre continent.

Le percement de l'isthme de Panama ne fera qu'augmenter les avantages naturels de nos ports de l'Océan, de même que le Canal de Suez a tant contribué au développement de notre grand port de la Méditerranée.

Quand la Seine sera rendue navigable pour les navires jusqu'à Paris, Poissy, lorsque le canal de Boulogne à Paris, sera devenu une réalité, et surtout quand le canal des deux mers permettra à nos grands navires de passer de l'Océan dans la Méditerranée, nous aurons alors merveilleusement complété l'œuvre naturelle et doublé notre puissance maritime.

Nous occupons actuellement le second rang, comme marine militaire et comme marine marchande à vapeur, mais nous n'oubliions pas que d'ardents rivaux travaillent à nous supplanter et que, pour nous maintenir à ce rang, il faut que notre marine marchande reste nombreuse et prospère; il faut que le goût des choses de la mer et le commerce extérieur soient encouragés par tous les moyens possibles, et que la grande famille des Inscrits maritimes soit efficacement protégée.

La richesse de quarante départements échelonnés le long de nos côtes est intimement liée à la prospérité des nombreuses industries qui dépendent du commerce et des armements maritimes.

Aussi la France entière doit-elle s'intéresser plus que jamais au développement de sa marine marchande qui constitue l'élément le plus considérable de son influence et de ses relations extérieures, ainsi que de sa fortune commerciale, en même temps qu'elle est la base de sa puissance maritime sur mer.

Notre pays, grâce à sa position admirable, a donc le droit de prétendre, à devenir la grande voie des échanges, non seulement entre les contrées dont il est le trait d'union géographique, mais encore entre l'Europe centrale et le nouveau continent.

Par ses traditions, par sa situation géographique, par l'étendue de ses 2400 kilomètres de côtes sur la mer du Nord, la Manche, l'Océan Atlantique et la Méditerranée, par les qualités spéciales de ses populations de la Normandie, de la Bretagne, de la Gascogne et de la Provence, enfin par l'importance de ses colonies, la France, doit par la force des choses, conserver sa place comme puissance maritime de premier ordre.

H. H. capitaine au long-cours.

Poste aux Lettres

Le vapeur Saint-Pierre, venant d'Halifax et de Sydney est arrivé à St-Pierre, le 4 du courant, avec les malles d'Europe et des États-Unis.

Passagers venant de Halifax:

MM. P. de Lavillegré. — Smith. — G. H. MacKenzie. — H. Leroy. — M^{me} G. H. MacKenzie.

venant de Sydney.

MM. Woolrick. — Sweeny. — M^{me} Sweeny.

venant de Baddeck.

M. G. MacLeod.

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'indépendant communique à ses lecteurs les télégrammes suivants reçus à St-Pierre de Halifax et livrés à la publicité par l'administration locale qui n'entendent nullement, et l'indépendant imite cette sage réserve, se rendre responsable de l'exactitude des nouvelles que renferment ces télégrammes.

Halifax, 29 octobre 1886.

Lord Lytton a succédé à lord Lyon comme ambassadeur britannique à Paris.

Le steamer Borderer a abordé la Mina sur la Tamise, ce dernier navire a coulé, sept personnes ont été noyées.

La ville de Sophia, capitale de la Bulgarie, a été déclarée en état de siège par le gouvernement provisoire bulgare.

Le général Kraubars a notifié au gouvernement bulgare que si les conspirations contre le prince Alexandre étaient punies, la Russie aurait recours à des mesures extrêmes.

La statue de la Liberté de Bartholdi a été inaugurée hier, dans la rade de New-York, la cérémonie était magnifique. La ville de New-York a conféré les droits de bourgeoisie de cette ville à MM. de Lesseps, Bartholdi et plusieurs autres délégués français.

Halifax, le 2 novembre 1886.

Lord Hartington a ajourné son voyage dans l'Inde.

Des inondations ont eu lieu en France. La foudre a tué plusieurs personnes dans les départements inondés. A Poirier, 3 meuniers ont été tués d'un seul coup.

Une députation de Serbes a demandé au Czar de déposer le roi Milan, dans l'intérêt de la Russie. Le grand Duc de Russie se porte mieux, il passera l'hiver en Crimée. On se prépare pour la guerre dans la Russie méridionale. Le Czar a proposé au prince Waldemar de Danemark, la candidature au trône de Bulgarie.

Trois goélettes de pêche de Gloucester sont perdues; sur 38 marins qui ont perdu la vie dans ce désastre, 12 étaient mariés, presque tous ces marins appartenient à la Nouvelle-Ecosse.

La session du Parlement de la Bulgarie a été ouverte hier. Les conspirateurs contre le prince Alexandre ont été relaxés.

La Turquie refuse de se joindre à la France pour sommer l'Angleterre de désigner l'époque à laquelle elle l'évincera l'Egypte.

Une éruption volcanique a détruit les îles Tonga dans l'archipel des îles de l'Amitié.

La Chine consent à la pleine et libre autorité de l'Angleterre en Birmanie.

Lord Iddesleigh a été élu Lord-Recteur de l'université d'Edimbourg.

Halifax, le 3 novembre 1886.

Aux élections municipales d'Angleterre les conservateurs ont gagné 89 sièges et les libéraux 76 seulement.

La tribu des Ghilzais (Afghanistan) s'est révoltée contre l'Emir, l'insurrection prend de l'extension.

La Russie a donné à l'Autriche l'assurance que ses troupes n'occuperont pas la Bulgarie.

Les républicains ont eu le dessus aux élections dans le Massachusetts.

Halifax, le 4 novembre 1886.

M. Hewitt, candidat démocrate, est nommé Maire de New-York. Il a obtenu 26 voix de majorité sur M. George, candidat de la classe ouvrière et 34,000 sur M. Roosevelt, candidat républicain.

La législation de l'État conserve une majorité républicaine.

La partie Est du pays des Zoulous s'est mise sous le protectorat de l'Angleterre et par suite le protectorat des Boers a été aboli.

Des émeutes ont eu lieu à Carrick-Hill. Belfast.

La ville de Battleford dans le territoire du Nord-Ouest Canadien, a été presque complètement détruite par le feu, hier.

Choses et autres.

ENSEIGNE CUEILLIE DANS UNE RUE DE SAINT-PIERRE.

Pommes de terre à 1 fr. 25 la seille, oignons, choux idem à bouche et confitures de pommes.

MOUVEMENT du port de Saint-Pierre

BATIMENTS DE COMMERCE,

Octobre.

ENTRÉES

29 (Sydney): J. B. Saint, g. a. c. Mac Donald, avec charbon pour M. A. Mignot.

Novembre

2 (Cadix). Sans-Peur, 3 m. f. c. Savary, avec lest pour M. Math. Guibert et fils.

3 (Cadix). Trébor-Leba, g. f. c. Aubry, avec sel pour M. E. Poirier et A. Dupont.

3 (Bordeaux). Inez, g. f. c. Voisin, avec sel pour M. Danguilhen, ainé.

Octobre. SORTIES

28 (Halifax). Marie-Gabrielle, g. f. c. Chambert, avec 117,363 k. morue sèche, chargé par MM. J. Chambert; V^e E. Pepin; V^e G. Gautier; E. Poirier et A. Dupont; Ed. Hardy; P. Revert, Gillet jeune fils et A. Demalvialin.

29 (Guadeloupe). Faune, b. f. c. Roussel, avec 136,693 k. morue sèche, chargé par MM. C. Landry; H. Lecharpentier; J. Clément; St-M. Légarde, frères; E. Poirier et A. Dupont; V^e E. Pepin, V^e G. Gautier; E. Houdouze; Aug. Lemoine; J. Chambert; et Freeker, Lacroix et Cie.

30 (Halifax). Frileuse, g. f. c. Luce, avec 165,425 k. morue sèche, chargé par MM. A. Fontaine; A. Lemoine; J. B. Cormier; L. Hubert; V^e Lefrançois; V^e G. Gautier; Folquet et fils; J. G. Boismenu; F. Le Buf; H. Mignot; C. Landry.

30 (Belle-Isle). Deux Cousins, b. g. fr. c. Flonry avec 165,000 k. morue verte, chargé par MM. Riotteau et fils.

— (Granville). Marie-Josépuine, g. fr. c. Gigan, avec 59,375 k. morue sèche; 32,420 k. morue verte, 2,000 k. huile de morue, chargé par MM. E. Poirier et A. Dupont.

— (Guadeloupe). Héroïne, g. fr. c. Tréméntin avec 95,850 k. morue sèche, chargé par MM. Beust et fils; Aug. Lemoine; F. Le Buf; A. Fontaine et V^e E. Pepin.

— (Fortune Bay). Julia Foisey, g. a. c. Courtney avec lest.

— (Bridgewater). Kézia, g. a. c. Lohues, avec lest.

— (Île du Prince Édouard). Annie Lewis, g. a. c. Mac Donald, avec lest.
Novembre.
2 (Boston). Jeune Victor, g. fr. c. Éreillard, avec 90,000 k. morue sèche, chargé par M. L. Jourdan.
— (Grand Banc). Annie May, g. a. c. Banis, avec lest.
— (Boston). Charles Éliza, b.-g. fr. c. Scott, avec 108,000 k. morue sèche, chargé par MM. Ed. Hardy et Éon et Etcheverry, frères.
— (Bordeaux). Arago, b.-g. fr. c. Chatellier, avec 208,250 k. morue verte, et 2800 k. huile de morue, chargé par MM. P. Hermenck; U. Delugen et Manuel Soula.
3 (Malaga, Espagne). Amélie, b.-g. fr. c. Robin, avec 143,000 k. morue sèche, chargé par M. Aug. Lemoine.

Etat civil de St-Pierre.

Du 20 octobre au 2 novembre 1886.

Naissances.

Vigneau, Maria-Emilie-Sophronie, fille de Vigneau, Paul, poulleur et de Toben, Johanna, sans profession, rue Joinville. — Le Tiec, Marie-Joseph, fille de Le Tiec, Pierre, marin, et de Sainthilan, Léonide-Marie-Philomène, sans profession, rue Joinville. — Walsh, James, fils de Walsh, John, marin et de Edwards, Anastasie, sans profession, rue de l'Hôpital. — Bouroustoura, Marie-Hélène-Julia, fille de Bouroustoura, Jean, marin et de Hodge, Bridgitte, sans profession, rue Jacques-Cartier. — Cusick, Louisa-Augustine-Henrietta, fille de Cusick, David, peintre et de Kelly, Monique, sans profession, rue Colbert. — Gorman, Joseph-Jean-Marie, fils de Gorman, James-Bernard, négociant et de Kavanagh, Marguerite-Marie, sans profession, rue Mamyncau. — Hue, Joseph-Jules-Félix-Mathurin, fils de Hue, Joseph-Louis, charpentier et de Victor-Marie-Joseph, sans profession, rue Truguet. — Daireaux, Augustine-Sainte, fille de Daireaux, Ange-Alfred, marin et de Dumphrey, Marie, sans profession, Pointe à Philibert. — Tullet, Raoul-Gustave-Richard, fils de Tullet, Isidor, commis négociant et de Butt, Charlotte, sans profession, rue Ange-Gautier. — Chambert, Marianne-Victorine, fille de Chambert, James, marin et de Francis, Emilie, sans profession, rue de l'Ecluse.

Publications de Mariage

Dard, Charles-Xavier, marin, avec demoiselle Vigneau, Eugénie-Mathilde, sans profession. — Zavala, Gratien-Martin, marin, avec demoiselle Lévéque, Mélanie-Augustine, sans profession. — Leconte, Engène-Marc, marin, avec demoiselle Perrin, Ellen, sans profession.

Mariages

Lebreton, Émile, armateur, avec demoiselle Quinette, Julia-Pauline, sans profession. — Legent Jean-Marie, marin, avec demoiselle Jackman, Elisabeth, sans profession.

Décès

Henry, Rolland, marin, âgé de 42 ans, né à Plourivo, (Côtes-du-Nord). — Brown, Marguerite, femme Leguyader, sans profession, âgée de 41 ans,

EMILE HOUDUCE.

SHIPPING & COMMISSION

Merchant, Dealer in Dry Goods
Liquors and Tobaccos Ships Stores
et Supplies of all Kinds
19 Truguet Street

ST-MARTIN LÉGASSE, FRÈRES

Armement et Consignation.

BAYONNE
et Saint-Pierre et Miquelon,
Terre-Neuve

BÉCHET & YON

En face la prison.

A ST-PIERRE MIQUELON.

Armements Consignation. Commission. Articles de pêche. Provisions, etc. etc.

Vente en gros et en détail.

née aux Burins, (T/N). — Davoury, Louis-Arsène-Auguste, marin, âgé de 34 ans, né à Fermanville, (Manche). — Daireaux, Augustine-Sainte, âgée de 1 heure, née à St-Pierre. — Cadavre inconnu (sexe masculin). — Despré, Edmond-Aristide, marin, âgé de 25 ans, né à Cancale, (Ille et Vilaine). — Ouirch, Patrice, marin, âgé de 46 ans, né à Saint-Laurent (Terre-Neuve).

L'administrateur Gérant, Lelandais.

ANNONCES

E. ANTHOINE

INTERPRÈTE DE LA LANGUE ANGLAISE

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

TARIF

Siévrant ordonnance du 26 juillet 1833

Pour chaque rôle de traduction, de lettres requêtes, actes, etc. etc. 3 fr.

Pour assistance devant les tribunaux, soit en demandant, soit en défendant des négociants ou capitaines étrangers, sans que les parties puissent se soustraire à l'obligation de se faire assister de l'interprète, par vacation. 12 fr.

Pour traduction en anglais des actes de Notaire, des exploits d'huissier et des actes de Greffe, indépendamment des droits portés au présent tarif, pour le coût de chacun de ces actes. 5 fr

Toute expédition délivrée en anglais sera payée par rôle. 3 fr.

TARIF en vertu de l'article 22 du règlement du 18 juin 1811. Assistance devant les tribunaux à la requête du Ministère public ou des parties, pour audition de témoins (par vacation de 3 heures) 5 fr.

TARIF d'après l'arrêté en date du 3 novembre 1879 le nommant interprète près le notaire de la colonie.

Pour son assistance à chaque acte, et par chaque vacation de 3 heures sans préjudice des autres indemnités auxquelles il pourra prétendre conformément au tarif du 26 juillet 1833. 5 fr.

A VENDRE

Yacht Amélie jauge 87 tonneaux 38 c.

Brick Louis 162 idem 95

Goëlette Amédée 114 idem 68

» André 61 idem 21

E. FONTAINE

Rue du Barachois.

Nouveautés, vêtements confectionnés pour hommes, femmes, et enfants. Parfumerie. Articles de Paris. Lingerie, etc. etc.

Chaussures en tous genres
Épicerie en gros et détail.

ÉON & ETCHEVERRY FRÈRES

Armement. Consignation et Commission. Fournitures de navires. Articles de Pêche. Provisions, etc.

Rue du Barachois
A proximité des Wharfs et Quais.

St-Pierre et Miquelon
(Terre Neuve)

BOUCHERIE

V^e Louis LEBAS.

rue Bisson.

KERHOAS, JEAN

Rues Jacques Cartier et Bisson

Entrepreneur de maçonnerie.

HOTEL ET CAFÉ DE LA MARINE

rues de Sèze et Joinville.

Billard

YVES LE RALEC

Pâtissier, restaurateur et boulanger, exécute sur commande tous desserts, repas de noces et de société; loge en garni, à la nuit ou au mois.

Donne pension ou repas à domicile.

YVES HERVIOU

Coiffeur

Rue Jacques Cartier.

HOTEL INTERNATIONAL.

Rues Bisson et Jacques Cartier.

J.-B. DUQUESNEL, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES CONFORTABLES

BONNE TABLE

VINS EXCELLENTS

CHAMBRES D'ÉCHANTILLONS

Attentions et prévenances.

Prix modérés.

COMPAGNIE

d'assurance mutuelle sur la vie.

Compagnie de New-york établie en 1843

La plus forte et la plus importante institution financière, de ce genre, dans le monde entier.

L'actif de la Comp^{ie} est de 108.000.000 de dollars, et le nombre des polices est actuellement de 125000.

Nulle autre compagnie de ce genre, n'a jusqu'à ce jour payé un dividende aussi élevé. Les polices de cette société pendant 15 et 20 ans, donnant un intérêt aussi élevé et offrant autant de garantie que quelque soit le placement que l'on puisse faire.

J W. FITZPATRICK, agent.

J.-E. STRINGER & C°

Marchands a Commission

Agence d'une assurance maritime aux plus bas taux. Agence de la manufacture pour lignes en coton Standard, aussi pour toutes espèces de lignes et de seines.

AVIS

Les soussignés, ayant résig^éé à l'agence de L'Anglo-French Steamship Company, ont l'honneur de prier les personnes ayant des marchandises à destiner en dépôt dans leurs magasins de veiller bien les faire retirer aussi tôt que possible.

Ils prieraient en outre les personnes ayant des comptes contre la Compagnie, jusqu'à cette date de veiller bien les fournir dans plus bref délai afin de leur permettre de régler définitivement avec la compagnie.

MAC LAUGHLIN HOUGH ET C°

AVIS

Sur le point de quitter St-Pierre, par le prochain vapeur Curlew, je prie les personnes qui seraient désireuses de se procurer des vues de Stéréoscope, ainsi que celles qui voudraient faire agrandir des photographies, de bien vouloir venir à l'Hôtel International, samedi soir, de cinq à dix heures.

Le 4 novembre 1886.

A M. VAN NORDEN.
Agent.

MÉNUISERIE ÉBÉNISTERIE

E. HUBERT

Rue de l'Hôpital

Se charge de tous travaux de
anciens et modernes, soit massi-
qués, unis ou sculptés.

Prix très-modérés.

J. CECC

Rues de Sèze et

ÉPICERIE, MERCERIE

Vins & Liqueurs

Approvisionnements

ÉTAL DE BOUL

Attenant au

EMILE HOUDUCE

Armement. Consignation et Com-
mission. Fournitures de navires.

Articles de pêche. Provisions, etc.

rue Truguet

Au coin de la rue Boursant.

A. VIGNEAU.

Horloger, Bijoutier

Rue Granchain.

Fabrication de boussoles de toutes dimensions.

SAUTET

rue du Barachois

Vêtements confectionnés. — Draps
toutes qualités. — Coton. — Chemi-

confectionnées. — Chaussures, etc; etc.

LINGERIE POUR DAMES HAUTE NOUVEAU